

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2026

11

ADMINISTRATION GENERALE : Désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)

M. GALZI

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Dans le cadre du renouvellement général de l'assemblée délibérante, il convient de constituer, dans le respect du cadre réglementaire, la Commission de Délégation de Service Public (CDSP).

Conformément à l'article L.1411-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les collectivités territoriales peuvent confier la gestion d'un service public dont elles ont la responsabilité à un ou plusieurs opérateurs économiques par une convention de délégation de service public

A ce titre, la CDSP intervient dans les procédures de passation de délégations de service public. Elle est responsable de l'étude des candidatures et des offres lorsque la gestion d'un service public est confiée à un opérateur privé. Elle évalue les propositions pour s'assurer qu'elles répondent aux besoins du service public.

La CDSP intervient à deux étapes clés de la procédure :

- Lors de l'examen des candidatures, elle ouvre les plis et sélectionne les candidats admis à remettre une offre, en vérifiant leurs garanties professionnelles et financières, le respect des obligations sociales, ainsi que leur capacité à assurer la continuité et l'égalité du service public.
- Au stade des offres, la commission ouvre et analyse de manière comparative les propositions des candidats présélectionnés et émet un avis motivé, formalisé dans un procès-verbal.

La CDSP doit également rendre un avis sur les avenants à un contrat de délégation de service public entraînant une augmentation du montant global supérieur à 5%.

Conformément à l'article L.1411-5 du CGCT, cette commission est présidée par son Maire ou son représentant et est composée, pour les communes de plus de 3 500 habitants, de cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Nombre de listes déposées:

● **Liste présentée par le groupe Le bon sens pour Avignon:**

Membres titulaires:

- 1.CHATRIOT Corinne
- 2.BRUEY Philippe
- 3.ADAM Michel
- 4.BORBA DA COSTA Florian

Membres suppléants:

- 1.QUEYLA Jean-Luc
- 2.DOSNE Thierry
- 3.NESME Michele
- 4.DOSNE Laetitia

● **Liste présentée par le groupe Ensemble et solidaires :**

Membres titulaires:

- 1.Marie-Anne BERTRAND
- 2.Anne GAGNIARD
- 3.Maryline CROYET
- 4.Mouloud REZOUALI
- 5.Fabrice TOCABENS

Membres suppléants:

- 1.David FOURNIER
- 2.Anne GAGNIARD
- 3.Fabrice TOCABENS
- 4.Maryline CROYET
- 5.Mouloud REZOUALI

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

● **Liste présentée par le groupe Avignon en avant!** :

Membres titulaires:

1. Philippe GRIMAUD
2. Anne-Sophie RIGAULT
3. Philippe CARLES
4. Charline SAVREUX
5. Murielle MAGDELEINE

Membres suppléants:

1. Philippe CARLES
2. Anne-Sophie RIGAULT
3. Charline SAVREUX
4. Murielle MAGDELEINE
5. Philippe GRIMAUD

● **Liste présentée par le groupe La nouvelle Avignon populaire:**

Membres titulaires:

1. Mathilde LOUVAIN
2. Rémy BLANC
3. Oukacha RTILI
4. Khalid EL YOUSOUFI

Membres suppléants:

1. Khalid EL YOUSOUFI
2. Oukacha RTILI
3. Rémy BLANC
4. Mathilde LOUVAIN

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1411-5, L. 2121-29, R.1411-1, D.1411-3 à D.1411-5.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Le scrutin non secret n'ayant pas été accepté, il a été procédé à un scrutin secret qui a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 53

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de bulletin blanc : 0

Nombre de bulletin nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 53

Nombre de suffrages obtenus par la liste "Le bons sens pour Avignon" : 38

Nombre de suffrages obtenus par la liste "Ensembles et solidaires" : 6

Nombre de suffrages obtenus par la liste "Avignon en avant !" : 5

Nombre de suffrages obtenus par la liste "La nouvelle Avignon populaire" : 4

- **CONSTATE** que 4 listes ont été déposées ;

- **DESIGNE** pour siéger à la CDSP :

Membres titulaires : CHATRIOT Corinne, BRUEY Philippe, ADAM Michel, BORBA DA COSTA Florian et Marie-Anne BERTRAND.

Membres suppléants : QUEYLA Jean-Luc, DOSNE Thierry, NESME Michele, DOSNE Laetitia et David FOURNIER.

DESIGNE

Le Maire

Le Secrétaire de Séance

M. Olivier GALZI

Mme Amandine MARQUIS



PARVENU A LA PREFECTURE LE 28/04/2026

ACTE PUBLIE LE 28/05/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :